FORMATION OBLIGATOIRE ☐ OUI ☒ NON

PREMIERS SOINS VÉTÉRINAIRES EN ÉLEVAGE BOVIN

OBJECTIFS

> Assurer les **premiers niveaux de soins en élevage bovin.**

INTERVENANTS

Claire Saby, Alessio Quercigh ou Nicolas Cross, Dr vétérinaire expert bovin, formateur agréé

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

> Dates à définir
> Lieu à définir
> 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège
INTERFACE ELEVAGE
57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguet
interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société
Christine MEYMERIT
06 30 49 54 43
interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription
Emilie LARRAS
07 88 72 62 28
formation.interface.elevage@gmail.com

PREMIERS SOINS VÉTÉRINAIRES EN ÉLEVAGE BOVIN

BOVIN / OVIN / CAPRIN

PROGRAMME

> Gestes à connaître pour examiner un animal malade : points à observer sur l'animal, les informations à recueillir, mesures à faire.

> Les outils, le matériel à avoir.

> La contention, se mettre en sécurité, les réactions de l'animal face à la douleur

> Principaux symptômes des maladies courantes, conduite de **prévention et moyen de traitements**

> Situations nécessitant l'intervention du vétérinaire.

> Manipulations d'urgence à connaitre

> Mise en application pratique en élevage

> Bilan de la formation

La mise en œuvre de méthodes pédagogiques valorisant l'expérience des stagiaires par une entrée technique, avec l'analyse de leurs situations professionnelles est aussi favorisée par le formateur expert spécifique à la production.

DURÉE
1 À 2 JOURS
(7 À 14 HEURES)

PUBLIC
AGRICULTEURS OU SALARIÉ EN LEVAGE BOVIN

PRÉ-REQUIS
AUCUN

PÉDAGOGIE
MÉTHODE PARTICIPATIVE ET COLLABORATIVE, QUIZZ, EXERCICES DE MISE EN SITUATION, ÉCHANGES ENTRE PAIRS, TÉMOIGNAGES, POST-IT GÉANTS POUR TRAVAUX DE GROUPES, REMISE D'UN DOCUMENT ILLUSTRÉ DÉTAILLANT LES DIFFÉRENTS POINTS TRAITÉS

EVALUATION DES ACQUIS
AUTODIAGNOSTIC EN DÉBUT DE FORMATION ET QCM EN FIN DE SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE
• AGRICULTEUR : 180,83€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 217€ TTC PRIS EN CHARGE PAR VIVEA
• SALARIÉ AGRICOLE : 196€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 235,20€ TTC PRIS EN CHARGE PAR L'OPCO OCAPIAT.
• POUR LES AUTRES OPCO, NOUS CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles **situations de handicap**, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les **meilleures conditions**.

Indicateurs de performances : 95% taux de satisfaction des bénéficiaires, 95% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 728 bénéficiaires formés en 2025.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.